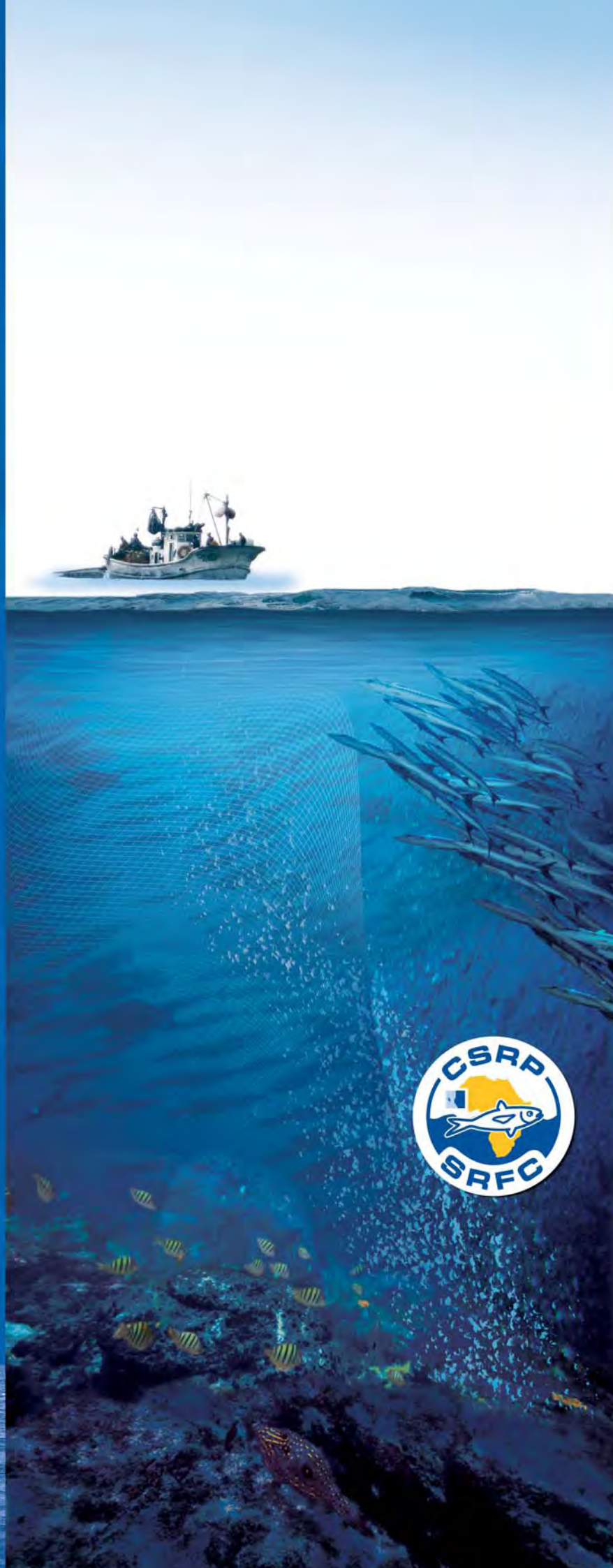




COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

Secrétariat Permanent de la CSR/P
Villa 4430, Karack, rue KA-38 (rue mère)
Dakar - Sénégal

Adresse postale
BP 25485, Dakar - Fann, Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77

spsr@spcsrp.org
www.spsr.org



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



Cap-Vert

Mauritanie

Sénégal

Gambie

Guinée Bissau

Guinée

Sierra Leone

ETAT DE L'ART SUR LE ROLE DES AIRES MARINES
PROTEGEES DANS LA GESTION DES PECHEES

STATE OF THE ART ON THE ROLE OF MARINE
PROTECTED AREAS IN FISHERY MANAGEMENT



ETAT DE L'ART SUR LE ROLE DES AIRES MARINES PROTEGEES DANS LA GESTION DES PECHEES

STATE OF THE ART ON THE ROLE OF MARINE PROTECTED AREAS IN FISHERY MANAGEMENT

Cadre de l'étude

Le projet « Appui à la CSRP pour le développement d’initiatives de cogestion et pour l’intégration des AMP dans l’aménagement des pêches en Afrique de l’Ouest » a pour objectif de contribuer à la stabilisation environnementale, économique et politique de la sous région par une meilleure gestion de la pêche et de l’environnement marin et une amélioration des capacités à maîtriser les conflits d’usage. Une de ses composantes vise à permettre une meilleure compréhension du rôle des AMP dans la gestion des pêches.

Un état de l’art mondial sur l’utilisation des AMP dans la gestion des pêches a produit des résultats qui permettent à la CSRP de renforcer ses capacités en matière d’appui et de conseil à ses Etats membres. Cette analyse fournit des enseignements et des recommandations sur les meilleurs voies et moyens d’améliorer les relations entre les gouvernances des pêches et des AMP, et de développer des orientations pour leur gestion.

Nomenclature adoptée

- AMP Réserve : zone de conservation totalement protégée où les prélèvements sont interdits ou négligeables.
- AMP multi-usage : espace à vocation de conservation utilisé par plusieurs types d’acteurs et présentant sur toute ou partie de ses zones des restrictions d’accès et d’usage différenciés pour chaque type d’usage. Elle contient généralement une partie de sa surface protégée en réserve.
- Restrictions spatio-temporelles (RST) : mesures qui incluent les « réserves de pêche » et ont pour objectif la protection d’une ressource halieutique et l’optimisation de pêcheries.

Effets des AMP sur la pêche

L’analyse de la littérature à une échelle mondiale permet de conclure que la protection d’une zone conduit à une augmentation de la richesse spécifique, de l’abondance et de la taille moyenne des poissons au sein des AMP-réserves. Ces effets sont nets pour les espèces subissant une forte pression de pêche et pour les espèces en haut de la chaîne trophique (prédateurs). Le déplacement des individus adultes vers l’extérieur (effet de débordement) et la diffusion des larves produites à l’intérieur de la réserve peuvent contribuer à augmenter les biomasses autour des réserves, mais toujours à une distance limitée. La mise en réserve de certaines zones peut avoir des effets inattendus et très variables d’un site à l’autre, en particulier sur les habitats. L’évaluation de l’efficacité halieutique d’une AMP est difficile car les bénéfices potentiels pour la pêche se situent pour l’essentiel à l’extérieur. Cette difficulté est due à l’insuffisance de données concernant l’effet de diffusion larvaire sur le recrutement, la mobilité des ressources entre réserve et zone de pêche, et le comportement des pêcheurs. L’effet positif parfois constaté (augmentation des CPUE autour de l’AMP) est compensé par l’effet négatif de la fermeture à la pêche (coût d’opportunité de la réserve). La complexité des effets socioéconomiques concerne également les retombées pour les populations (équité) et l’efficacité des mesures de compensation.

La Gouvernance des pêches et des AMP

Les cadres conceptuels de la gestion des pêches et de la conservation ont évolué séparément et connu des échecs dus aux mêmes causes. Les recommandations pour améliorer les performances de la gestion des AMP et de la pêche sont similaires : mise en œuvre de la « bonne gouvernance » ; systématisation des plans de gestion et mise en place de droits d’usage effectifs. Dans les deux cas, la forme de gouvernance qui paraît la plus efficiente pour la gestion des ressources naturelles est la gouvernance « partagée » ou cogestion, à l’échelle régionale, nationale et locale.

Background

The project "Support to the SRFC for the development of co-management initiatives and the integration of MPAs in fisheries management in West Africa" aims to contribute to the environmental, economic and political stabilization of the sub-region through better management of fisheries and marine environment and an improved capacity to manage user conflicts. One of its components aims at providing a better understanding of the role of MPAs in fisheries management.

The study of the global state of the art on the use of MPAs in fisheries management has produced results that enable the SRFC to strengthen its capacity for support and advice to its member states. This analysis provides lessons and recommendations on the best ways to improve relations between the governance of MPAs and fisheries, and develop guidelines for their management.

Terminology

- Reserve-MPA: fully protected conservation area where harvesting is prohibited or negligible.
- Multi-use MPA: space devoted to conservation, used by several types of players and having, on all or part of its zones, areas of restricted and differentiated rules for access and uses for each user type. Part of the protected area is generally set as a reserve.
- Space-time restrictions (STRs): measures that include "fishery reserves" and aim at protection the fishery resources and at optimizing fisheries.

MPA impacts on fisheries

The analysis of the global literature leads to the conclusion that the protection of an area leads to an increase in species richness, abundance and average size of fish within the Reserve-MPA. These effects are clear for species that were under high fishing pressure and species at the top of the food chain (predators). The outward movement of adult individuals (spillover effect) and the larval dispersion from inside the reserve may increase the biomass around the reserves, but usually at a limited short distance only. The closing of certain areas may have effects that can be unexpected and highly variable from one site to another, especially on habitats. The “fishery impact” of an MPA is difficult to assess because the potential benefits to fisheries are essentially felt outside the reserve. This difficulty is due to insufficient data regarding the impact of larval dispersion on recruitment, resources mobility between the reserve and the fishing area, and fishermen’s behavior. The positive effect sometimes observed (e.g. an increase in CPUE around the MPA) is offset by the negative effect of the closure to fishing (the opportunity cost of the reserve). The complexity of the socioeconomic impacts also concerns the benefits to populations (equity) and the effectiveness of compensation measures.

Governance of fisheries and MPAs

The conceptual frameworks for fisheries management and conservation have evolved separately and have failed in many instances due to the same causes. Recommendations to improve the management performance of MPAs and fisheries are similar: implementation of "good governance", systematic management plans and implementation of effective use rights. In both cases, the form of governance that would seem the most efficient for management of natural resources is "shared" governance or co-management, at the regional, national and local scales.

Recommandations

Un atelier de restitution de l’étude a été organisé par la CSRP en décembre 2011 à Dakar. Plus de cent participants représentant les départements chargés des pêches et de l’environnement, la recherche, la profession et la société civile des sept Etats membres de la CSRP y ont pris part et ont formulés les recommandations suivantes.

1. Renforcement de l’état des connaissances

Les états de référence (état « zéro ») doivent être réalisés dans tous les domaines (bioécologique, économique, social et gouvernance), et impérativement à l’intérieur des AMP aussi bien qu’à l’extérieur des AMP (zone d’influence). Un travail de capitalisation préalable est essentiel pour valoriser et spatialiser les informations produites dans le cadre de projets antérieurs ainsi que les connaissances empiriques des communautés et usagers. Les approches cartographiques sont encouragées pour réaliser les analyses préalables à l’établissement d’AMP pour la gestion des pêches et sont essentielles pour étudier la connectivité des AMP et améliorer la cohérence du réseau existant. Cet état-zéro doit permettre de dresser un zonage qui ne doit pas uniquement se limiter à la dimension administrative, mais plus généralement englober la dynamique spatiale des différents usages (activités). Les migrations de pêcheurs doivent être prises en compte en insistant notamment sur leur diversité. Un effort de typologie de ces migrations s’avère nécessaire.

2. Systèmes de suivi

Il conviendra de s’orienter vers des programmes de recherche et de suivi à moindre niveau de complexité. Des efforts pour l’harmonisation des méthodes de suivi et des indicateurs, à l’échelle sous-régionale et nationale seront recherchés. Dans cet objectif, la disponibilité d’un guide méthodologique pour la mise en œuvre de suivis scientifiques est souhaitable. La conception d’un système de suivi devrait être réalisée dans le cadre d’une démarche de co-construction (scientifiques/gestionnaires/usagers) pour être scientifiquement fiable et permettre son appropriation et sa mise en œuvre par les gestionnaires et les autres parties prenantes. Il est impératif de mettre un place un suivi régulier, pérenne, simple et peu coûteux d’indicateurs opérationnels et spatialisés. Celui-ci doit être complété par des audits externes réalisés à échéances régulières. Son articulation avec d’autres systèmes nationaux doit être établie. Les modalités de restitution des résultats, liées à l’usage qui sera fait des résultats du suivi, devraient être clarifiées dès la conception du système. Le rôle et la nature des mesures de compensation et d’accompagnement (notamment les AAGR) devraient être clarifiés afin de ne pas avoir d’effets contraires aux objectifs de l’AMP et de la gestion des pêches.

Recommendations

A workshop was organized by the PRSP in December 2011 in Dakar to consider the conclusions of the study. Over one hundred participants from the departments responsible for fisheries, environment, research, the fishing sector and civil society of the seven member States of the SRFC attended the meeting and made the following recommendations.

1. Strengthening knowledge

The reference states (baseline values) must absolutely be established for all the dimensions (bio-ecological, economic, social and governance), within the MPA as well as outside it (in the area of influence). An initial effort is necessary to capitalize, valorize and spatialize the information generated in previous projects as well as empirical knowledge of the communities and users. The mapping approaches are encouraged to perform analyzes prior to the establishment of MPAs for fisheries management and are essential for studying MPAs connectivity and improve the coherence of the existing network. This baselines study should allow a zoning not only limited to the administrative dimension, but generally including the spatial dynamics of different uses (activities). Fishers’ migrations must be considered with particular emphasis on the differences between types of users. An effort is necessary to develop a typology of these migrations.

2. Monitoring systems

It will be necessary to move towards lower complexity research and monitoring programs. Efforts will be made to harmonize monitoring methods and indicators at the sub-regional and national levels. To this end, the availability of a methodological guide for scientific monitoring implementation is desirable. The monitoring system should be designed within a co-elaboration approach (involving scientists, managers and users) to be scientifically reliable and allow its ownership and implementation by managers and other stakeholders. It is imperative to set up a regular, sustainable, simple and inexpensive monitoring system, with geo-located operational indicators. This system should be complemented by external audits undertaken at regular intervals. Its articulation with other national monitoring systems must be ensured. The modalities for communication of monitoring results, designed in relation to the use envisaged for these results, should already be clarified at the system design stage. The role and nature of compensation measures and support activities (including alternative income-generating activities, AIGAs) should be clarified in order to avoid effects contrasting the objectives of the MPA and fisheries management.

3. Amélioration de la gouvernance et coopération interinstitutionnelle

Il convient de mieux articuler les règles de gestion des AMP avec les autres mesures de régulation de l’accès aux zones de pêche, et de développer l’expertise juridique de manière à favoriser l’harmonisation des cadres réglementaires. Les besoins en matière de décentralisation et de transfert de compétences devraient être pris en considération pour assurer une meilleure gestion locale et participative des ressources halieutiques. Il serait avantageux de valoriser les cadres juridico-institutionnels existants, par exemple en développant un protocole régional et un plan de travail conjoint entre la CSRP et le RAMP AO. Une réflexion devrait être développée sur la typologie et les statuts des aires protégées les plus pratiques et efficaces pour la pêche en considérant les alternatives et les complémentarités. Il conviendrait de faciliter la mise en application des agendas internationaux au niveau sous-régional et de proposer des modes de collaboration interinstitutionnelle, au travers notamment de la Convention sur les Conditions Minimales d’Accès. Il est nécessaire d’élaborer des plans de gestion simples que l’on pourra complexifier progressivement en fonction des besoins identifiés, des capacités locales disponibles et des progrès réalisés. Il est indispensable de bien identifier les parties prenantes les plus importantes et de définir leurs rôles, responsabilités et modes de représentation dans les structures de gestion et dans l’attribution et le contrôle de l’accès. La définition des règles d’accès aux ressources doit se faire avec les usagers ou, mieux encore, à leur initiative. Il convient de distinguer entre les attentes des acteurs et leur droit, et d’assurer la légitimité de ces derniers. Pour une meilleure contribution des AMP à la gestion des pêches, les modes de gouvernance mixte ou partagée (cogestion) doivent être privilégiés. La signature de contrats sociaux formels et d’autres accords permettant de transférer des compétences en matière de gestion devrait être facilitée.

3. Improving governance and inter-institutional cooperation

It is preferable to articulate the MPA management rules with the other measures regulating access to fishing areas, and to develop legal expertise in order to promote an harmonization of regulatory frameworks. The need for decentralization and transfer of powers should be considered to provide better local and participative management of fisheries resources. It would be advantageous to develop the existing legal and institutional frameworks, e.g. developing a regional protocol and a joint work plan between the CSRP and RAMP AO. The development of the most practical and effective typology and status of protected areas for fisheries should be considered, taking into account alternatives and complementarities. It would also be necessary to facilitate the implementation of international agendas at the sub-regional level and to propose ways of inter-institutional collaboration, in particular through the Convention on the Minimum Conditions for Access to the Resources and their Exploitation. It is also necessary to develop simple management plans that can be made progressively more complex based on identified needs, local capacities available and progress made. It is essential to clearly identify the most important stakeholders and define their roles, responsibilities and modes of representation in management structures and in the allocation and control of access. The rules of access to resources must be defined together with the users, or better yet, at their initiative. It is important to distinguish the expectations of stakeholders from their rights and to ensure the legitimacy of the latter. For a better contribution of MPAs to fisheries management, hybrid or shared modes of governance (co-management) should be favored. The formal signing of social contracts and other agreements for transferring management powers should be facilitated.

